

Santex-plus

Détartrant sanitaire et nettoyant pour piscines

- ▲ Détartrant sanitaire à base d'acide phosphorique
- ▲ Élimine les résidus tenaces de calcaire et de savon calcique
- ▲ Utilisable également en canon à mousse
- ▲ L'application sur des surfaces sensibles à l'acidité provoque des dégâts matériels irréparables



Domaine d'application

Pour surfaces et objets résistant à l'acidité et à l'eau dans les piscines, sanitaires et zones humides. Les surfaces sensibles à l'acidité comme la robinetterie dont le chrome est abîmé, le laiton, l'aluminium anodisé, le polyamide et les pierres naturelles et reconstituées sensibles à l'acidité peuvent être endommagées par des produits acides.

Application

Avant toute première application, vérifier la résistance du matériau sur une surface peu visible. Mouiller préalablement les joints et la robinetterie à l'eau froide. Traiter ponctuellement les dépôts extrêmes avec le produit pur. Les surfaces et objets attenants doivent être protégés. Rincer à l'eau toutes les surfaces traitées.

Remise en état (détartrage) :

Selon le degré d'encrassement, 1–3 L pour 8 L d'eau froide.

Mouiller la surface au préalable avec de l'eau. Répartir la solution sur le sol, laisser agir brièvement. Brosser. Aspirer la solution souillée, rincer abondamment à l'eau. Consommation : 70,0 ml/m².

Remise en état (lavage mécanisé) :

1 L pour 8 L d'eau froide. Consommation : 2,0 ml/m².

Nettoyage au canon à mousse :

Verser le produit pur dans le récipient. Selon le degré d'encrassement, régler la buse à 1:4 - 1:10, appliquer la mousse sur la surface et, après un bref temps de contact, rincer à l'eau. Consommation : 50,0 ml/m².



Indications

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit. Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

Composition (selon 648/2004/CE)[illegible]

Marquage

Marquage (produit concentré) : SGH05, Danger. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin. Contient : Phosphoric Acid (INCI)

Référence	Unité de conditionnement (UC)	Nombre UC par palette
j400310	Bidon de 10 L	60